



Conditions de passage du grand oral - Refusons l'inacceptable -

COMMUNIQUÉ

Tout au long de cette année scolaire, nous avons alerté sur l'impréparation du baccalauréat 2021. Cela ne tient pas seulement aux conditions sanitaires. À quelques jours des épreuves du grand oral, la situation reste particulièrement préoccupante.

Rappelons d'abord qu'aucun temps spécifique n'a été prévu pour travailler le grand oral avec les élèves. Il est simplement suggéré de le préparer sur les heures de spécialité tout au long de l'année. Exercice difficile compte-tenu de l'étendue des programmes et de l'absence de cadrage précis de cette épreuve.

Au cours de l'année, les personnels n'ont pas été accompagnés de façon régulière et concertée. Au mieux, certains webinaires ont été mis en place dans certaines académies, parfois très tardivement en mai, pour discuter de l'épreuve et de son évaluation de façon imprécise. Une bonne partie des collègues n'en a pas bénéficié. A minima, des temps de concertation dès le premier trimestre et un travail suivi pour aider les personnels dans l'accompagnement de leurs élèves aurait été de mise.

La mise en œuvre concrète du passage du grand oral est encore plus inquiétante :

- À 10 jours des épreuves, la plupart des collègues n'avaient pas reçu leur convocation ;
- Les collègues convoqué-es doivent souvent évaluer un grand nombre de candidat-es en un temps contraint ;
- Dans certaines académies, aucune commission d'entente n'a été organisée pour cadrer l'évaluation, ce qui laisse craindre des différences importantes de notation ;
- Le jury de grand oral repose en théorie sur des binômes dont au moins un-e doit être professeur-e de la spécialité présentée par l'élève. Or, dans certains cas, aucun-e des enseignant-es n'enseigne cette spécialité. On a même vu des professeur-es de lycées professionnels convoqué-es pour être jury ;
- grille d'évaluation varie d'une académie à l'autre et s'est imposée sans concertation avec les personnels convoqué-es.

Ces dysfonctionnements ouvrent la porte à des contestations au Tribunal Administratif et participent à discréditer le baccalauréat déjà mis à mal. Nous invitons les collègues à signaler les irrégularités constatées auprès de leur centre d'examen.

La CGT Educ'action a déposé un préavis sur la période et appelle les personnels à refuser de faire passer cette épreuve en se mettant en grève.

Nous demandons l'abandon de cette épreuve qui non seulement n'est pas préparée dans des conditions acceptables mais plus encore est profondément inégalitaire en valorisant une « *éloquence* » jamais réellement enseignée et très largement liée au capital culturel des élèves.

Nous demandons le retour au baccalauréat en contrôle terminal et l'abandon du contrôle continu.

Montreuil, le 18 juin 2021

CONTACT PRESSE : Rémy REYNAUD—06.58.19.41.99